



Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)

Description du métier

- Prépare, installe et répare des produits verriers ou tout autre ouvrage similaire fait de métaux ou de matériaux de substitution, tels que différentes sortes de vitres et d'encadrements, de panneaux-tympans, d'objets d'ornementation ou de décoration, de revêtements préfabriqués, de murs rideaux (préfabriqués ou non), de portes, de fenêtres, de portes de garage, de devantures ou d'ouvrages similaires en feuilles ou en moulures de métal.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation et en fabrication de produits verriers et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, aux formes géométriques, ainsi qu'à la lecture de plans et de devis;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de travailler en hauteur;
- Être minutieux et avoir une bonne dextérité manuelle;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	32 750 \$
Compagnon**	47 445 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	60 800 \$
Proportion***	76 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

** Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	231	124
Taux de placement des diplômés*	91,5 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

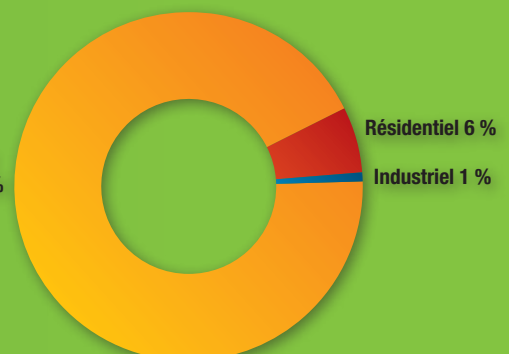
Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,37 \$	22,63 \$	20,15 \$
2 ^e période	26,10 \$	26,40 \$	23,51 \$
3 ^e période	31,70 \$	32,06 \$	28,54 \$
Compagnon	37,29 \$	37,72 \$	33,58 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et
commercial 93 %



Perspectives d'emploi



- En 2015, on dénombrait 2 408 monteurs-mécaniciens (vitriers) sur les chantiers de construction. De ce nombre, environ la moitié étaient des apprentis (1 180). Environ 573 employeurs font appel aux services des monteurs-mécaniciens (vitriers);
- L'essentiel du travail s'effectue dans le secteur institutionnel et commercial, qui inclut également les immeubles résidentiels en hauteur. Ce secteur devrait diminuer graduellement au cours des prochaines années;
- Au total, 124 nouveaux apprentis ont intégré les chantiers de construction en 2015, dont 72 % étaient diplômés dans le métier. Les apprentis gagnent un salaire moyen de près de 32 800 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures touchent un salaire moyen annuel de 60 800 \$;
- Les perspectives professionnelles sont plutôt bonnes pour ce métier. Le roulement des travailleurs demeurera notable et engendrera des besoins de relève. Par contre, la demande devrait baisser légèrement au cours des prochaines années, principalement dans le secteur institutionnel et commercial.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Installation et fabrication de produits verriers (5282)

Durée de la formation : 1 350 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laval



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	54
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	36
Côte-Nord	19
Estrie	58
Île de Montréal	279
Laval-Laurentides-Lanaudière	877
Mauricie-Bois-Francs	94
Montérégie	445
Outaouais	126
Québec	324
Saguenay-Lac-Saint-Jean	78
Extérieur et Baie-James	18
Total	2 408

Nombre de femmes actives dans le métier 9

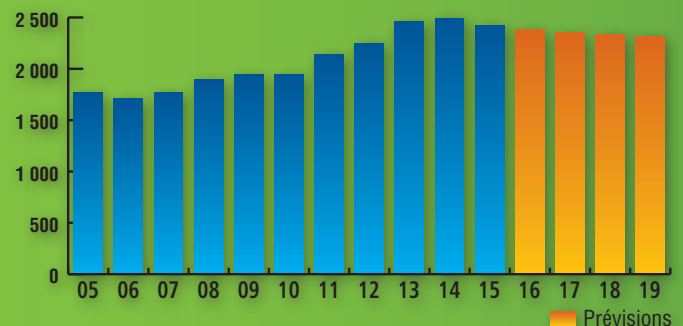
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur-mécanicien (vitrier)	10 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	51 %	45 %	4 %	1 180
Compagnon	44	13 %	63 %	24 %	1 228
Total des monteurs-mécaniciens (vitriers)	38	32 %	54 %	14 %	2 408
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040